



L'Éducation nationale vient d'annoncer à notre collège sa Dotation Horaire Globale (DHG) pour la rentrée 2022/2023, c'est-à-dire le nombre d'heures d'enseignement allouées pour l'année scolaire, qui détermine en partie le nombre de classes dans un établissement.

Prévision du nombre moyen d'élèves par classe à la rentrée 2022 : 28,7
LA MARE AUX CHAMPS : 129^e sur 129 collèges en Seine-et-Marne !

Depuis plusieurs années, la DHG qui nous est octroyée ne cesse de BAISSER et le nombre moyen d'élèves par classe ne cesse d'AUGMENTER, passant de 27,4 en 2019 à 28,7 l'année prochaine (alors que la moyenne académique est de 24,9 élèves par classe !) ce qui nous classe au dernier rang de tous les collèges du département. Certains cours pourront même dépasser les 30 élèves lors de l'inclusion des élèves du dispositif ULIS.

Des classes surchargées ce sont :

- Des conditions d'enseignement dégradées
- Des enseignants épuisés
- Un suivi personnalisé plus compliqué
- Une ambiance de travail détériorée, etc.

Suite à cette annonce, les représentants des parents d'élèves et des enseignants ont rencontré à leur demande le représentant de l'Inspection académique. Il n'a laissé espérer, au mieux, qu'une douzaine d'heures supplémentaires qui seraient utilisées pour du travail en demi-groupes, mais en aucun cas les moyens permettant l'ouverture de nouvelles divisions et l'allègement des classes.

NOUS NE POUVONS ACCEPTER CELA !

Et demandons une baisse significative des effectifs dans chaque classe.

Chers parents,

Si, comme nous, vous pensez que **la baisse des effectifs par classe** est une des **conditions essentielles pour la réussite de tous les enfants**, nous vous invitons à **participer à nos 3 actions :**

- 1**
En signant la **pétition papier** ci-dessous
- 2**
En participant au **rassemblement** organisé le **24 mai 2022 à 18 h** devant **le collège La Mare-aux-Champs**
- 3**
En invitant vos proches à signer la **pétition en ligne** via l'adresse : <https://www.change.org/pétitionAPLE-FCPE>
ou grâce à ce QR code :

**Merci pour votre investissement !
C'est tous ensemble que nous réussissons !!**

[Coupon à découper, à signer et à remettre à votre enfant qui le déposera **avant le 31 mai 2022** dans une boîte prévue dans le hall du collège.]



M. le Recteur de l'Académie de Créteil,
Madame l'Inspectrice d'Académie - Directrice départementale des Services de l'Éducation nationale,

Nous, parents d'élèves du collège La Mare aux Champs, déplorons un trop grand nombre d'élèves par classe ce qui contribue notamment à dégrader les conditions d'apprentissage.
Aussi, nous demandons aux services de l'Éducation nationale une dotation horaire supplémentaire et suffisamment importante pour permettre l'ouverture d'une division par niveau (soit 4 classes) dans l'objectif d'atteindre la moyenne académique du nombre d'élèves par classe.
C'est l'une des conditions indispensables à la réussite de tous nos enfants.

NOM	Prénom	Adresse	Signature